

**Conseil Municipal**  
Séance publique 07/10/24

**/ Délibération DEL24\_10\_07\_3**

RENOUVELLEMENT URBAIN ET COHÉSION SOCIALE. Programmation sociale 2024 complémentaire.  
Approbation des subventions ville et approbation des actions sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Vénissieux

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49  
Nombre de présents : 33

Date de la convocation 01/10/2024

**Présidente** Madame Michèle PICARD

**Secrétaire** Madame Aude LONG

**Présent·e·s :** Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Madame Patricia OUVARD, Monsieur Ndiaye HAMDIAOUI, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Aude LONG, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Monsieur Damien MONCHAU

**Absent·e·s / Excusé·e·s :** Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYYALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

**Dépôt de pouvoir** Monsieur Lanouar SGHAIER **donne pouvoir** à Madame Aude LONG, Madame Véronique CALLUT **donne pouvoir** à Monsieur Pierre-Alain MILLET, Monsieur Nicolas PORRET **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Madame Monia BENAÏSSA **donne pouvoir** à Madame SOUAD OUASMI, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir** à Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir** à Madame Samira MESBAHI, Monsieur Karim SEGHIER **donne pouvoir** à Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVARD, Madame Sandrine PICOT **donne pouvoir** à Monsieur Lotfi BEN KHELIFA

La programmation sociale est l'un des outils de la politique de développement social sur les territoires quartiers prioritaires de la ville (QPV) de la commune. Depuis janvier 2024, la nouvelle géographie prioritaire, fixée par l'État, définit les territoires QPV de la commune : Minguettes, Duclos-Barel élargi à Croizat, Monery, Les Marronniers, La Borelle et le secteur Acacias, soit approximativement 43 % de la population vénissienne (Annexe 1).

Les projets de cette programmation couvrent l'ensemble de ces territoires. Ils s'inscrivent dans le cadre du contrat de ville métropolitain 2024-2030 et de la convention locale d'application de Vénissieux 2024-2030, délibéré par le Conseil municipal en sa séance du 3 juin 2024.

En séance du Conseil municipal du 08 avril 2024 ont été votées des subventions à 39 actions. A titre exceptionnel, en raison de l'écriture de la nouvelle convention locale d'application de Vénissieux 2024-2030 et afin de répondre au plus près des objectifs qui s'y sont fait jour, des projets complémentaires ont émergé.

Concernant les crédits Politique de la Ville de Vénissieux, il est proposé l'attribution complémentaire de subventions pour un montant total de 18 414 €.

Le tableau « annexe 2 » récapitule les projets et les subventions retenues par la Ville de Vénissieux, le tableau « annexe 3 » récapitule les actions dont la Ville assure la maîtrise d'ouvrage et pour lesquelles elle sollicite des participations auprès de l'État.

Globalement et au total, la programmation sociale, pour l'année 2024, comprendra in fine 69 actions déposées avec des demandes de cofinancements de crédits Politique de la Ville auprès de l'État et/ou de la Ville.

### **Attribution des subventions aux associations**

L'attribution des subventions se fait sur des projets identifiés et aux effets évaluables en termes de public touché, de qualité de l'action, d'insertion dans les objectifs de la politique de développement social des quartiers.

L'utilisation des fonds est justifiée par un compte-rendu annuel (bilan quantitatif, qualitatif et financier de l'action).

Un suivi est assuré tout au long de l'année par l'équipe projet du GPV.

Il vous est proposé l'attribution des subventions pour cinq actions complémentaires pour un montant de 18 414 € répondant à des enjeux de lien social (animation de la vie sociale, jardin de soins, journée sports pour tous).

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu la délibération n° 2024-2285 du Conseil de la Métropole de Lyon du 11 mars 2024 relative au contrat de ville métropolitain 2024-2030 - engagements quartiers 2030,

Vu la délibération n°2024/2 du Conseil municipal du 8 avril 2024 relative au contrat de ville métropolitain 2024-2030 - engagements quartiers 2030,

Vu la délibération DEL24\_06\_03\_7 du Conseil Municipal du 3 juin 2024 relative à l'approbation de la convention locale d'application de Vénissieux 2024-2030 du contrat de ville métropolitain - engagements quartiers 2030,

Considérant les besoins repérés en 2024 pour les quartiers politique de la Ville de Vénissieux,

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur MILLET, entendu

Déports : Yannick BUSTOS, Véronique FORESTIER, Nacer KHAMLA, Aurélien SCANDOLARA, Murat YAZAR

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

### **DÉCIDE**

- Approuver les actions de la programmation sociale 2024 complémentaire et d'attribuer à chaque structure porteuse d'action la subvention municipale proposée, impliquant un engagement global de 18 414 €, conformément à l'annexe jointe,
- M'autoriser ou à défaut l'Adjoint délégué, à solliciter les participations des partenaires pour les actions sous maîtrise d'ouvrage de la ville et à signer toutes les conventions y afférent,

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 069-216902593-20241007-DEL24\_10\_07\_3-DE



- M'autoriser ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tout document qui nécessiterait la mise en œuvre des actions,
- Dire que le montant de la dépense sera imputé sur les crédits inscrits au budget de l'exercice courant 2024, chapitre 65 : autres charges de gestion courante, au compte 6574 : subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé.

Par délégation du Maire,

La secrétaire,

Nacer KHAMLA  
Premier Adjoint

Madame Aude LONG

# ANNEXE 1

## Carte des Quartiers Prioritaires de la Ville de Vénissieux - 2024-2030



## ANNEXE 2

### Projets complémentaires bénéficiant d'une subvention Ville politique de la ville en 2024

<b>TOTAL des crédits Ville de Vénissieux - Politique de la ville 2024</b>	<b>18 414 €</b>
---	-----------------

	<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Coût prévisionnel de l'action</b>	<b>Subvention Ville politique de la ville 2024</b>
CIDFF	Point info femmes et accompagner les femmes vers l'autonomie et développer le pouvoir d'agir	22 750 €	5 250 €
Le Passe Jardins	Le Jardin de Soins des Partâges	16 000 €	2 000 €
Centre social de Parilly	Animation de la vie sociale à la Borelle	45 225 €	3 448 €
OMS	Journées Sport pour tous	12 000 €	3 000 €
Compagnie du Subterfuge	Faire danser les murs #4 « notre quartier c'est... »	20 000 €	4 716 €
<b>TOTAL</b>			<b>18 414 €</b>

## ANNEXE 3

### Actions complémentaires portées par la Ville de Vénissieux dans le cadre de la programmation sociale 2024 et sollicitant une participation de l'État

<b>Structure porteuse</b>	<b>Action</b>	<b>Coût prévisionnel d'action</b>	<b>Montant sollicité dans le cadre de la Politique de la Ville auprès de l'État</b>
Mission des politiques éducatives et sociales - Grand projet de Ville	Animation de la vie sociale en QPV dépourvus d'offres	53 000 €	30 000 €
Direction sports, jeunesse, familles	Delaune Plage	36 500 €	6 000 €